

Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens**Programme de propreté 2011-2015**

Dans le cadre du processus d'élaboration du Programme de propreté 2011-2015, la commission souhaite consulter la population sur un ensemble de propositions regroupées sous trois axes : le comportement des citoyens, l'organisation du travail en arrondissement ainsi que l'inspection et la réglementation. Les résultats obtenus suite à l'application du premier programme, élaboré en 2006 et mis en œuvre de 2007-2010, ont permis à l'Unité de la propreté et du déneigement de formuler de nouveaux objectifs. Différents groupes, internes et externes, ont été consultés afin de valider les objectifs du deuxième programme de propreté montréalais. Quant à la commission, elle souhaite recueillir les commentaires et les mémoires des citoyens sur ces nouvelles propositions à intégrer au Programme de propreté 2011-2015 lors des séances suivantes :

DATES	jeudi 11 novembre 2010	Mercredi 17 novembre 2010	Jeudi 2 décembre 2010
HEURE	19 h 00		
LIEUX	Le 6767, Centre communautaire CDN Rez-de-chaussée 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges	Centre Leonardo Da Vinci <i>Piccolo Teatro</i> 8450, boul. Lacordaire À l'intersection du boulevard Robert	Place Dupuis, 5 ^e étage Bureau d'arrondissement Salle du conseil, Ville-Marie 888, de Maisonneuve Est À l'intersection de la rue Saint-Hubert
ACCÈS stm.info	Métro Côte-des-Neiges ou Guy-Concordia Bus 165 Nord	Métro Crémazie Bus 192 Est Métro Saint-Michel Bus 141 Est et 32 Nord Métro Cadillac Bus 32 Nord	Métro Berri-UQAM Direction Place Dupuis

Une quatrième séance publique, le 10 décembre prochain à 17h30, sera consacrée à l'adoption des recommandations sur le sujet à l'étude. Cette séance aura lieu à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est.

Accessibilité

Les édifices sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire sur place 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de s'inscrire à l'avance en communiquant avec la Direction du greffe. Les documents afférents sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, ainsi qu'à la Direction du greffe et sur le portail Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC H2Y 1C6
514-872-3770 (téléphone)
514-872-5655 (télécopieur)
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
commissions@ville.montreal.qc.ca